

M a i r i e d e
F l e u r e y l è s **F** a v e r n e y

Note d'information n°5 au 2 mai 2020.

Chers toutes et tous,

Nous avons tous bien conscience que ce virus n'est pas encore vaincu et qu'il faudra bien mettre à nouveau notre nez dehors avant d'être complètement sécurisé...Nous avons tous une appréhension et une conscience du risque qui nous est toute personnelle. Déconfinement ? Comment faire ?

C'est notre bon sens collectif et individuel qui garantira notre sécurité à partir du 11 mai.

Les informations officielles peuvent toujours être remises en cause, vous l'aurez compris, je vous livre cependant ces quelques éléments fragiles.

Au-delà des éléments directement liés à la crise sanitaire, notre commune ne s'est pas arrêtée, il se passe des choses, en voici le résumé.

Bien à vous, FT.

Décès de Marcel MICHEL,

De retour d'hospitalisation, Marcel est venu s'éteindre chez lui ce mercredi 30 avril au matin. Conseiller municipal pendant 25 ans, pompier volontaire pendant 20 ans, Marcel était un homme actif, gentil et serviable. Il nous quitte à l'âge de 82 ans. Nos amitiés et notre affection pour lui et pour sa famille. La reconnaissance de la commune pour tous les services rendus.

Situation sanitaire au 24 avril

- en région BFC : 1283 patients sont hospitalisés (dont 217 cas graves en réanimation) et 753 décès en établissements de santé depuis le début de l'épidémie.

- en Haute-Saône : 98 patients sont hospitalisés (dont 17 cas graves en réanimation) et 63 décès en établissements de santé depuis le début de l'épidémie.

Les chiffres sont en hausse en Haute Saône.

Des masques ?

La communauté de communes Terres de Saône a commandé 15000 masques homologués AFNOR, lavables (jusqu'à 50 cycles) à destination des habitants des 38 communes, auprès de la région Bourgogne Franche-Comté par l'intermédiaire de l'AMF.

Ainsi, chacun des habitants de Terres de Saône devrait avoir un masque dès le 11 mai.

Certaines communes ont fait une commande complémentaire pour avoir deux masques par personne. Notre commune en fait partie. **950 masques vous seront distribués pour le 11 mai, enfin nous l'espérons...**

En complément de cette commande, les communes bénéficieront également de masques qui auront été fabriqués à l'atelier mis en place à Fleurey les Faverney.

En parallèle à cette commande de masque, la communauté de communes Terres de Saône a passé une commande de **1500 masques enfants** qui seront livrés en début de semaine 21. Ces masques qui serviront pour les activités péri et extrascolaires seront mis à disposition de chaque directeur / directrice de centre.

A Fleurey, l'atelier a démarré le 28 avril. Il est installé dans la salle des fêtes.

A ce jour 40 personnes ont rejoint le groupe, parmi lesquelles au moins 30 couturières équipées de leur machine. Nous avons reçu des dons de machines à coudre (2) et de matériel de la part de personnes qui ont vu l'article ou l'annonce sur Facebook. Ces personnes viennent des villages alentour : Anchenoncourt, Bougnon, Auxon, Faverney, Fleurey, Breurey, Equevilley, Port sur Saône, Menoux, Mersuay, Senoncourt, Villers sur Port,...Chacun fait selon ses disponibilités.

Nous livrons le matériel à certaines couturières qui travaillent à leur domicile. Chaque jour, une vingtaine de personnes sont présentes à l'atelier de Fleurey. La salle des fêtes de Fleurey est transformée en atelier de confection. La CCTDS prend en charge le nettoyage et la désinfection de la salle de manière quotidienne,

ainsi que les repas des personnes qui restent sur place le midi. La maison JOYANT livre les repas, en association avec la boulangerie de Fleurey

Les couturières échangent leurs techniques et on voit clairement la qualité et la quantité s'améliorer de jour en jour. Pour pouvoir satisfaire la population de la CC, il faudrait davantage de couturières. Le rythme actuel est d'environ 400 masques par jour. Il faudrait doubler la production. L'atelier restera actif jusqu'à ce que le besoin en masques soit satisfait, certainement tout au long du mois de mai. La difficulté principale est l'approvisionnement. Les fournisseurs sont pris d'assaut, les commandes subissent des retards successifs. Aussi, nous lançons un appel pour **recupérer du tissu coton à 150g/m2 minimum, des tee-shirts, des élastiques sous toutes formes, et du fil assez solide (30-40)**. Matériel à livrer à la CCTDS ou à la salle des fêtes de Fleurey. **Toute personne qui souhaiterait se joindre à l'équipe est la bienvenue.**

La stratégie de tests de dépistage du covid-19

Voici un extrait du communiqué des services de l'état :

« Les tests diagnostiques virologiques dits « RT PCR », qui détectent si la personne est porteuse du virus au moment où ils sont pratiqués ont été utilisés jusqu'à présent. Des tests sérologiques fiables, permettant pour leur part d'établir si la personne a rencontré le virus et est immunisée, ne sont pas encore disponibles.

Les publics prioritaires des tests pratiqués jusqu'à présent étaient les malades hospitalisés dans un état de santé dégradé), les personnels soignants présentant des symptômes, les 3 premiers résidents symptomatiques des établissements médico-sociaux, ainsi que les patients fragiles, malades chroniques, et femmes enceintes.

Dans les structures médico-sociales et les EHPAD en particulier, la stratégie de tests est désormais élargie à tout le personnel soignant, même sans symptôme, là où le virus fait son apparition. Dans les établissements qui ont la possibilité d'aménager des unités dédiées aux seuls malades du Covid-19, les tests sont élargis à tous les résidents dès lors que des premiers cas ont été confirmés. Près de 65 établissements dans la Région, en très grande majorité des EHPAD, ont engagé le processus de dépistage des soignants et/ou des résidents. A ce stade, en moins de trois semaines, plus de 3 600 tests ont été réalisés dans les établissements médico-sociaux de la région.

Les autorités sanitaires se mobilisent pour organiser la montée en charge de la capacité de tests. Pour cela, les laboratoires publics et privés sont sollicités : tous les centres hospitaliers de la région, tous les laboratoires de biologie médicale privés, et tous les laboratoires qui ne pratiquent pas la biologie humaine d'habitude (laboratoires de recherche, vétérinaires et départementaux) mais sont prêts à mettre leur capacité de test à disposition d'un laboratoire de biologie médicale public ou privé. »

Réouverture des écoles ? Transports scolaires ? Périscolaire ?

Sauf erreur de ma part, les connaissances scientifiques actuelles ne permettent pas d'affirmer que le COVID 19 n'est pas dangereux pour les enfants, ni que les enfants ne sont pas des vecteurs de la maladie.

Vous avez bien compris que la compatibilité entre les mesures barrières et la vie scolaire reste à démontrer. Si l'école doit ouvrir à nouveau, quelles que soient les mesures théoriques qui devront empêcher le contact entre enfants et protéger tout le public scolaire, il nous faut émettre les plus grandes réserves sur la faisabilité et l'efficacité des règles qui seront émises.

Nous ne connaissons pas encore les modalités exactes de transport scolaire ou d'activité périscolaire et de prise des repas, mais les transports seront assurés et des repas seront fournis aux enfants. Chaque étape de la journée sera une aventure ponctuée de contraintes et de nouvelles règles. L'école sera bien davantage frontale et statique.

C'est pourquoi j'encourage tous les parents qui le peuvent à garder encore un peu leur enfant avec eux. Toute décision dans ce sens protégera à la fois ceux qui ont choisi la patience et ceux qui, par obligation, auront recours au service public.

L'effort des adultes et encadrants sera ainsi pris en considération.

Avec la Communauté de communes, nous mettrons en place toute la semaine prochaine toutes les mesures de nettoyage et de désinfection. Nous organiserons avec la directrice de l'école les dispositions censées tenir les enfants à distance les uns des autres. Chaque enfant devra avoir son matériel personnel et toutes les activités de regroupement qui rythment la vie en école maternelle seront proscrites.

Inscriptions à la maternelle-enfants nés en 2017

Une affiche sera installée sur le panneau de l'école et sur celui de la mairie.

Un imprimé d'inscription à compléter par les parents doit être demandé en Mairie (par mail si possible)

Ce document et les pièces complémentaires (copie livret de famille, copie certificat de vaccination et justificatif de domicile de moins de 3 mois) peuvent être déposés dans la boîte aux lettres de la mairie ou sur la boîte mail fleurey-les-faverney@wanadoo.fr

Le maire et la directrice valident l'inscription et transmettent à la communauté de communes.

Pour les autres inscriptions, notamment pour les enfants venant d'une autre commune, il est nécessaire d'ajouter un certificat de radiation qui est fourni par l'ancienne école.

Assainissements :

Les travaux ont repris depuis plusieurs jours. Les deux bassins de la station d'Amoncourt (photo ci-dessous) prennent forme. Les collecteurs et différents postes de refoulement sont installés en amont de la station et au bas de Fleurey. A Fleurey, la tranchée qui accueille le collecteur principal est quasiment achevée jusqu'à la rue du Picholot.

L'ordre du chantier étant de réaliser les ouvrages centraux pour ensuite s'approcher des branchements des particuliers. Avec le retard dû à la période de confinement, la fin des travaux est décalée au mois d'octobre prochain.

Difficile d'organiser une réunion publique pour l'instant. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à utiliser les adresses mails :

contact@bc2i.fr et en copie fleurey-les-faverney@wanadoo.fr



Filtre à sable du lotissement :

Dans le même temps, la commune doit aussi intervenir sur la station de traitement du lotissement qui dysfonctionne. Les graviers et le sable doivent être changés. Cette station en place depuis 2008 a connu un démarrage très lent du fait des constructions étalées dans le temps. Elle n'a jamais pu fonctionner de manière optimale et s'est progressivement colmatée.

C'est avec ses propres moyens que la commune remplacera les matériaux de manière progressive.

Verger communal

On en parle depuis longtemps. Le projet est lancé. La commune a démarré une étude pour installer un verger d'une trentaine d'arbres fruitiers, entouré de haies et agrémenté d'un parcours « pédagogique » et d'un petit chemin de promenade. Ce verger pourrait être installé sur le terrain de l'ancien presbytère, c'est-à-dire sous la mairie avec la vue sur la vallée. Un lien idéal entre le lotissement et le village, un espace agréable pour tous.

Ce serait un verger de conservation dédié à la sauvegarde d'espèces autochtones.

Les fruits qui seront récoltés profiteront aux habitants du village, nous en définirons les principes dans une charte et un règlement. Nous aurons besoin de volontaires pour l'entretien, le suivi, la cueillette... (C'est un appel !)

La région BFC peut apporter une aide financière importante si le projet est monté en partenariat et qu'un certain nombre de conditions d'installation sont respectées.

Consommation d'eau :

Les relevés de consommation quotidiens font état de pics qui peuvent être inquiétants si nous n'en connaissons pas les causes. Merci à ceux qui nous préviennent lorsqu'ils remplissent la piscine ou lorsqu'ils ont besoin de beaucoup d'eau ponctuellement.

Merci aussi à tous ceux qui relèvent leur compteur...les factures seront bientôt prêtes !

Les routes :

Depuis plusieurs années, nous demandons au département d'intervenir sur la route Fleurey-Amoncourt (RD51) et sur la route des étangs (RD271).

Comme vous avez pu le remarquer, les dernières inondations ont achevé de dégrader la route des étangs. Des réparations temporaires ont été faites.

La semaine dernière, le département a répondu à nos demandes :

Voici ce qui est programmé :

1^{er} section RD 271 (**tranche la plus dégradée**)

Reprofilage partiel en GNT :

- Décroustage de l'enduit existant
- Scarification
- Reprofilage en GNT (15cm)
- Curage des fossés
- Réfection en bicouche émulsion.

Travaux réalisés par entreprise ROGER MARTIN et ensuite la 2^{ème} tranche (rives dégradées+ reprofilage partiel) sera réalisés en régie par les services départementaux. Suivant l'évolution des réparations, un bitume sera programmé pour 2021.

2^{ème} section RD 51 :

- Curage des fossés
- Pose de bordures dans petits rayons
- Déplacement de grilles
- Poutres et purges de chaussée en GNT

Travaux réalisés par entreprise EUROVIA et ensuite le reprofilage partiel sera réalisé en régie par les services départementaux, suivi d'une réfection finale par un enduit.

Tous ces travaux seront réalisés avant le mois de JUILLET, si pas d'imprévu suite à COVID 19.

Réouverture des déchèteries

Tout le monde l'attend, les déchèteries rouvriront à partir du 11 mai. Les capacités des déchèteries ne sont pas extensibles, il faudra laisser la priorité aux professionnels et comprendre que les bennes peuvent être pleines à certains moments.

Ça va bouchonner sauf si nous avons bien compris le sens progressif du déconfinement.

Le mieux est d'appeler avant de se présenter. Privilégiez les grosses déchèteries qui ont davantage de capacités, en particulier pour les déchets verts. Préférez Port sur Saône ou Pusey pour les déchets verts et pour les plastiques.

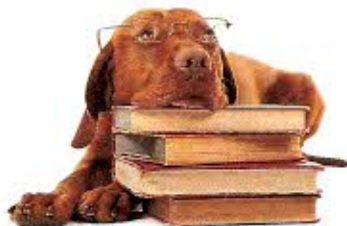
J'ai une pensée amicale pour tous ceux qui, hussards de la nuit, ont continué de collecter nos déchets et nous ont garanti des conditions sanitaires parfaites. Notre territoire est très en avance, mais j'espère qu'au plan national on réalisera l'importance de cette tâche quotidienne et qu'on s'y intéressera davantage.

Pour remercier ces équipiers de collecte et tous les valoristes du centre de tri, plusieurs gestes à faire au quotidien :

Produisons moins de déchets

Nettoyons nos bacs

Triions mieux



Prudence, conscience, patience...
Portez-vous bien.